

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017**

Délibération
n° 2017.10.535

**Rapport annuel du
délégué SAUR -
Année 2016 : contrat
de délégation par
affermage du service
public
d'assainissement
collectif sur le
périmètre de l'ex
communauté de
communes Vallée de
l'Echelle**

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLEDE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Michel CARTERET

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

Suppléant(s) :

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Bernadette FAVE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.10.535**

ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur COURARI

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SAUR - ANNEE 2016 : CONTRAT DE DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE PERIMETRE DE L'EX COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'ECELLE

Conformément aux articles du chapitre 11 du contrat du 24 décembre 2004 liant l'exploitant à la collectivité, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier ci-joint. Par ailleurs, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 10 octobre 2017,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER le compte rendu technique et financier de SAUR, délégataire du service public d'assainissement collectif, sur le périmètre de l'ex Communauté de Communes de la Vallée de l'Echelle, pour l'exercice 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2017

Affiché le :

24 octobre 2017

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société SAUR avait en charge l'exploitation du service d'assainissement collectif sur le périmètre de l'ex Communauté de Communes de la Vallée de l'Echelle.

Par un premier avenant validé lors du conseil syndical du 14 mars 2011, la collectivité a défini un tarif « gros consommateurs ».

Le contrat s'est terminé le 31 décembre 2016 et depuis le 1^{er} janvier 2017 l'exploitation se fait en régie par le GrandAngoulême.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier 2016 transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

nombre d'abonnements au 31 décembre 2016	745
--	-----

Bilan d'assainissement

Installations de dépollution	7
Capacité de dépollution	2700 EH
Postes de relevage	9
Longueur de réseau	24,7 km
Assiette de la redevance	65 560 m ³

Le volume d'assiette de la redevance est en diminution de 1 % par rapport à 2015

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2016 se monte à **223 400€** (en 2015 : 199 200 €).

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2016 se monte à **180 700€** (en 2015 : 171 900€).

Résultat : -42 700 € (en 2015 : -27 300€).

Indicateurs de performance réglementaires 2016

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2015	2016
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	7 342	/
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	16,96 t MS	100,827 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,63€/m ³	2,63€/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2015	2016
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	73	73
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	/	/
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	/	/
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	/	/
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0	0
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	/	0/1000 habitants
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	/	6,04u/100km
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	/	/
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	/	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	/	/
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	/	0,75%
P258.1	Taux de réclamations	/	0/1000 abonnés